

# Sauvegarde et Défense de l'Environnement De Mandelieu la Napoule et de l'Esterel

Association déclarée en Sous-préfecture de Grasse le 10 Mai 20005 : n° 0061021504 et au JO N° 24 du 11 juin 2005 enregistré sous le n° 64

Mandelieu, le 23 juillet 2005

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre lettre du 20 juillet 2005 qui a retenu toute mon attention.

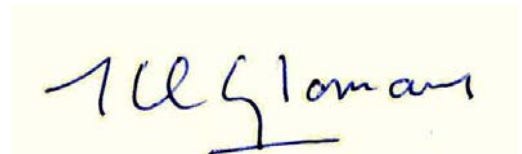
Je vous félicite pour tous les efforts que vous avez déployés contre la création d'un C.S.D.U à Mandelieu qui fait que ce dossier n'est donc plus d'actualité selon vous.

Cependant, comme vous le savez, l'élimination des déchets demeure un problème préoccupant et permanent.

Comme je pense que vous êtes proche du dossier, je vous saurai gré de me faire savoir quel autre site a été choisi ou quel autre moyen d'élimination est envisagé.

Je vous remercie.

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Le Président de la SDEMNE  
Jean-Claude GLOMAUD